



## Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature

### Séance du Comité

#### INVITATION

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du SICONA-Centre, laquelle se tiendra **lundi 30 septembre 2024 à 19 :30 heures dans la salle des chevaliers au Château de Mersch, Place St. Michel à Mersch**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour – Approbation.
2. Rapport de la séance du comité du 4 juillet 2024 – Approbation.
3. Personnel :
  - 3.1. Modification d'un poste de fonctionnaire communal pour les besoins de la recette du syndicat créé en la séance du 4 juillet 2024 – Décision.
  - 3.2. Nomination définitive d'un receveur du syndicat – Décision.
4. Finances :
  - 4.1. Plan pluriannuel de financement 2024 mise à jour – Présentation.
  - 4.2. Vente d'une machine du syndicat au meilleur offrant – Décision d'adjudication.
5. Convention *Naturpakt* pour le recours au service du conseiller pacte nature interne du syndicat – Approbation.
6. Recours devant le Tribunal administratif contre la décision d'attribution, par le Bureau, d'un marché public relatif à des travaux de restauration de murs en maçonnerie sèche sur le site « Wangerten » à Schieren – Information.
7. Divers.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les délégué(e)s, nos meilleures salutations,

Mersch, le 6 septembre 2024  
Pour le Bureau du SICONA-Centre,

Le Président,  
(s.) Michel REILAND

Le Secrétaire-rédacteur,  
(s.) Alex WEBER